
FRANCE

LA STRATEGIE DE LA FRANCE EN MATIERE DE SECURITE ALIMENTAIRE INTERNATIONALE

Le soutien apporté par la France en matière de sécurité alimentaire est principalement délivré par :

- l'Agence française de développement (AFD) pour la mise en œuvre de l'aide bilatérale ;
- les centres de recherche français (CIRAD, INRA et IRD) pour les activités liées à la recherche ;
- les ministères de l'Agriculture, des Finances, des Affaires étrangères et européennes pour le soutien aux organisations internationales et aux banques multilatérales de développement.

La stratégie française de sécurité alimentaire s'articule autour de la mise en œuvre des trois piliers du Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition lancé en 2008 :

- assurer la cohérence des politiques ayant un impact sur la sécurité alimentaire dans le cadre d'une gouvernance fondée sur le Comité de la sécurité alimentaire. À cette fin, la France est engagée dans la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, le Comité permanent de la nutrition des Nations Unies ainsi que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La France s'est également engagée à renégocier la Convention relative à l'aide alimentaire afin d'en faire un instrument efficace au service de l'aide alimentaire.
- veiller à une approche fondée sur la connaissance par la mobilisation de la recherche et de l'innovation. La France a joué à cet égard un rôle important dans la création du groupe d'experts de haut niveau (HLPE) du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.
- développer les investissements dans la sécurité alimentaire grâce à un engagement financier de la France de 1,5 milliard d'euros sur la période 2009-2011.

France – L'Office du Niger est l'un des rares espaces au Mali à permettre un développement économique qui entraîne la diminution de la pauvreté et favorise une croissance équitable et durable. Les partenaires traditionnels de l'Office du Niger (Pays-Bas, France, Allemagne, États-Unis, Canada, Banque mondiale, Union européenne, BOAD, BAD, UEMOA) ont associé leurs aides et leurs interventions afin de consolider les changements institutionnels au sein de l'Office. Depuis 2005, l'Agence française de développement (AFD) a fourni un soutien financier de 25 millions d'euros afin d'augmenter la production agricole dans cette région grâce à des installations hydrauliques. La production annuelle de paddy est passée de 600 à 700 000 tonnes, soit la moitié de la production nationale du Mali. Depuis 1980, la surface des zones cultivées a augmenté de 80 % et la production de 200 %.

<http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/Qui-Sommes-Nous/Filiales-et-reseau/reseau/pid/1105>

L'aide bilatérale française se concentre principalement sur 14 pays prioritaires (Bénin, Burkina Faso, République centrafricaine, Comores, République démocratique du Congo, Ghana, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo). Une aide est également apportée à d'autres pays africains et à des pays francophones dans d'autres régions (Asie du Sud-Est, Haïti). L'aide financière multilatérale est accordée principalement à la FAO, au Programme alimentaire mondial (PAM), au Fonds international de développement agricole (FIDA), à l'Organisation mondiale de la Santé animale (OIE) et au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR).

La présidence française du G8 et du G20 a fait de la sécurité alimentaire l'une de ses priorités essentielles avec une attention particulière portée à la réduction de la volatilité des prix, la prise en charge de ses conséquences, l'augmentation de la productivité, de la durabilité et de la capacité d'adaptation de l'agriculture et l'amélioration de la coordination internationale.

Pour tenir les engagements pris à L'Aquila, la France se concentre particulièrement sur trois axes :

- le soutien aux petits exploitants agricoles et au développement des cultures vivrières ;
- la mobilisation de la recherche et des sciences pour l'innovation;
- le renforcement des partenariats public-privé sur la base de l'investissement agricole responsable.

SOUTIEN A L'AGRICULTURE FAMILIALE ET AU DEVELOPPEMENT DES CULTURES VIVRIERES

Pour optimiser le potentiel de l'agriculture familiale, l'AFD soutient la structuration des secteurs agricoles (soutien aux organisations de producteurs, diffusion de l'information, formation) et apporte son aide pour garantir un cadre adapté (réforme foncière, crédits) et améliorer les méthodes de production (services de vulgarisation agricole, engrais, irrigation, sélection des cultures, lutte contre les maladies) et l'accès aux marchés.

L'AFD soutient ainsi des programmes d'agriculture, de développement rural et de sécurité alimentaire tels que :

- l'agriculture irriguée au Sénégal par le biais de la gestion intégrée de l'eau, des investissements hydro-agricoles, de la réforme foncière et de la diversification économique.
- la culture de l'hévéa au Ghana en lien avec la banque de développement agricole, l'industrie agro-alimentaire et l'organisation des producteurs.
- la gestion de l'eau pastorale au Tchad pour améliorer les équipements d'alimentation en eau et un cadre de gestion de l'eau pour réduire au maximum le risque de conflits entre producteurs agricoles et populations pastorales.
- soutien à la politique agricole et de sécurité alimentaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de concert avec le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) pour consolider les systèmes d'information, mettre en œuvre et coordonner les politiques de sécurité alimentaire et renforcer les échanges transfrontaliers.
- le développement de la production du coton et la réduction de la volatilité des prix au Burkina Faso grâce à des instruments de financement innovants protégeant les producteurs de coton contre des fluctuations excessives des prix.

LA CONNAISSANCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE

Pour promouvoir l'innovation agricole, le système français de recherche agricole pour le développement est mobilisé afin de développer la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire, l'échange de connaissances, le renforcement des capacités et les projets communs visant à relever les principaux défis qui se posent à l'agriculture comme le développement de cultures plus résistantes et plus productives, l'adaptation aux changements climatiques, la gestion des ressources naturelles et la biodiversité. Il participe aux programmes de recherche du consortium du CGIAR, portant en particulier sur l'accroissement de productivité durable des cultures pour la sécurité alimentaire (CRP3), la production agricole intégrée pour des zones arides (CRP1.1), ainsi que la rareté de l'eau et la dégradation des terres (CRP5).

PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE POUR L'INVESTISSEMENT AGRICOLE RESPONSABLE

En dépit de l'engagement massif souscrit à L'Aquila de réinvestir dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'aide publique au développement ne peut naturellement pas répondre à tous les besoins d'investissement (estimés à plus de 80 milliards de dollars par an). Des sources complémentaires de financement doivent donc être mobilisées. La France contribue à des partenariats public-privé par l'intermédiaire d'initiatives telles que le Fonds d'investissement pour l'agriculture en Afrique et elle coopère également avec des fondations philanthropiques, des sociétés privées ou des autorités locales dans le cadre de la coopération décentralisée. Les investissements du secteur privé doivent néanmoins respecter pleinement les principes du développement responsable de l'agriculture énoncés par la Banque mondiale, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA).

Le Fonds d'investissement pour l'agriculture en Afrique (FIAA), principal fonds de placement placé d'Afrique, qui se consacre exclusivement à la production de denrées alimentaires sur l'ensemble du continent, a réalisé une première levée de fonds de 151 millions de dollars. **L'Agence française de développement** apporte 40 millions de dollars. Ses investissements prioritaires concerneront la production et la distribution de denrées alimentaires ainsi que les agro-services en Afrique subsaharienne. Le Fonds cherche à acquérir des intérêts majoritaires et minoritaires significatifs dans des sociétés et encouragera la création d'un fonds PME. Un mécanisme d'assistance technique, doté d'environ 14 millions de dollars, financera des études et le renforcement de capacités pour des petites entreprises et des systèmes de type coopératives/petits exploitants.